

## **Communiqué de presse - CAPF - L'agglomération soutient les communes engagées dans la sobriété énergétique et la restauration du patrimoine Janvier 2024**

**En novembre, Pascal Gouhoury, Président de l'agglomération du Pays de Fontainebleau, remettait le premier chèque du fonds sobriété énergétique à Patrick Chadaillat, maire de Vulaines-sur-Seine, pour la rénovation du toit de l'école « Les Orangers ». Ce 19 janvier, la commune d'Avon a reçu un chèque de 667 250 € pour les travaux de rénovation énergétique de la Maison dans la Vallée.**

Voté en mars 2023 par le conseil communautaire, la mise en œuvre d'un fonds de concours dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) communautaire, se concrétise pour les communes porteuses d'actions de rénovation de leurs bâtiments communaux. Les dossiers de demandes prennent en compte les études nécessaires et les réalisations de travaux comme l'isolation ou le changement de chauffage vers une énergie renouvelable.

L'agglomération du Pays de Fontainebleau entend encourager et accompagner la rénovation énergétique du bâti sur l'ensemble de son territoire. De nombreux enjeux existent, liés notamment à la présence d'un bâti ancien et vieillissant et à l'existence de nombreuses mesures de protection de ces bâtisses.

En effet, la rénovation énergétique des équipements est une action concrète qui s'inscrit dans la transition écologique et représente un coût élevé pour les communes. Ainsi, l'agglomération, soucieuse d'accompagner les actions qui œuvrent dans le sens de la transition écologique, de la sobriété énergétique ou encore de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de carbone, souhaite pouvoir mettre en œuvre un outil incitatif de rénovation énergétique au service des communes.

Ce fonds de concours, pour un budget total de 3,5 M d'euros soit 50 € par habitant, sera déployé de 2023 à 2026.

Le conseil communautaire de l'agglomération a également voté un fonds de soutien visant à accompagner les communes dans la restauration du petit patrimoine vernaculaire

CITATION Pascal GOUHOURY

« En proposant ce fonds de concours de 3.5 millions d'euros, j'ai souhaité créer un vrai levier incitatif en faveur de la transition énergétique. Je suis ravi de constater que cette aide concrète est un succès et qu'elle permet à notre agglomération de jouer son rôle de moteur de développement et d'exemplarité écologique.»

---

### **Contacts presse CAPF**

**Sandrine NEPVEU DE VILLEMARCEAU** 06 45 93 70 99 – [communication@pays-fontainebleau.fr](mailto:communication@pays-fontainebleau.fr)

**Virginie ROUBLIN** : 06 74 88 11 78 – [virginie.roublin@pays-fontainebleau.fr](mailto:virginie.roublin@pays-fontainebleau.fr)